

Image not found or type unknown



achat et installation electroménager

Par **guerier**, le **22/12/2008** à **11:31**

Une télévision installée par le vendeur sur bras télescopique tombe, encore sous la garantie de 6 mois après l'achat, le son ne fonctionne plus, le vendeur ne veut rien savoir, dit que l'appareil ne fonctionne plus, garde l'appareil dans son magasin et dit qu'il faut en racheter une neuve !! que faire ?